

Décret

Générale

modern

Décret n° 2009-0113/PRE portant adoption de la Stratégie Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

n° 2009-0113/PRE

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
6 juin 2009

Numéro JO
n° 11 du 15/06/2009

Date du numéro
15 juin 2009

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre 1992

VU Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le Décret n°2006-0249/PRE portant mise en place d'un Cadre Institutionnel Intersectoriel pour la Sécurité Alimentaire

VU L'Arrêté n°2007-0106/PRE portant organisation du dispositif institutionnel de formulation, de mise en oeuvre, de suivi et d'évaluation de l'Initiative Nationale pour le Développement Social

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 avril 2009.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

La Stratégie Nationale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle est adoptée.

Article 2

Le présent décret sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Le Président de la République. chef du Gouvernement

ISMAÏL OMAR GUELLEH